

TRANSPORT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

2^{ème} thématique

AMÉNAGER LES TERRITOIRES DE LA LOGISTIQUE MÉTROPOLITAINE. L'EXEMPLE DES VILLES FLUVIALES. MONTRÉAL, PARIS, LYON, BRUXELLES.

Responsables scientifiques :

France

Antoine FRÉMONT, Directeur de recherche, Institut National de Recherche sur les Transports et leur sécurité, Systèmes Productifs, Logistiques, Organisation des Transports et Travail (INRETS/SPLOTT), Paris

Laetitia DABLANC, Chargée de recherche, Institut National de Recherche sur les Transports et leur sécurité, Systèmes Productifs, Logistiques, Organisation des Transports et Travail (INRETS/SPLOTT), Paris

Québec

Claude COMTOIS, Professeur de géographie, Université de Montréal

Date : Lundi 30 novembre 2009

Lieu : Amphithéâtre de l'Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat (ENTPE)
3 rue Maurice Audin
69518 VAULX en VELIN Cedex

THÈME

L'organisation de nos sociétés repose sur la métropolisation : quelques grandes aires urbaines concentrent les populations ainsi que des fonctions de commandement dans les domaines économiques, financiers, politiques ou culturels. Ces métropoles sont bien reliées entre elles par des systèmes de transport performants jusqu'à former, pour les plus grandes d'entre elles, un archipel métropolitain mondial. Les limites de ces métropoles sont de plus en plus floues au fur et à mesure que la périurbanisation progresse.

Les flux de personnes permettent les échanges qui sont des multiplicateurs d'opportunités, l'une des caractéristiques essentielles de la métropole décrite par P. Veltz. A ces flux de personnes s'ajoutent d'importants flux de biens matériels car ces métropoles sont aussi les

principaux foyers de production et de consommation. Aux tenants d'une économie virtuelle et ubiquiste s'oppose la réalité d'une société qui n'a jamais été autant territorialisée et matérielle.

Comment s'organise cette logistique métropolitaine ? Les flux sont multiples, mêlent et articulent des trafics internationaux, nationaux et locaux. Ils sont mis en œuvre et déterminés par une variété d'acteurs, chargeurs, transporteurs, organisateurs du transport, distributeurs, consommateurs, aménageurs et pouvoirs publics, qui développent chacun leur propre logique, indépendamment les uns des autres. La diversité des chaînes logistiques qui aboutissent en ville (les travaux du Laboratoire d'Economie des Transports ont mis en valeur plus de 150 organisations sectorielles) est une des caractéristiques fondamentales de la logistique métropolitaine, bien au-delà sans doute de ce que l'on peut constater pour la mobilité des personnes et son lien à l'organisation des territoires. La domination du mode routier, une logistique basée sur les flux tendus et les logiques foncières expliquent aussi sans doute, comme pour l'habitat, une dispersion et un étalement des entrepôts dans les aires urbaines, participant à rendre les limites des territoires de plus en plus floues et incertaines.

Le séminaire se focalisera sur les villes fluviales, c'est-à-dire celles où le fleuve peut jouer un rôle dans l'organisation de la logistique métropolitaine, comme alternative possible, même si elle ne peut être que marginale, au transport routier. Paris, Lyon, et Montréal pour le Québec permettront d'illustrer les propos.

Cette journée vise à :

- dresser un état des lieux sur les territoires de la logistique métropolitaine, en distinguant notamment les différentes échelles territoriales de la mobilité des marchandises, et en insistant sur la spécificité du sous-système urbain de ces flux : les flux internationaux liés aux transports maritime (de nombreuses grandes métropoles sont aussi des ports maritimes et les autres sont souvent reliés à un ou plusieurs complexes portuaires) et aérien, la messagerie express, les logiques de la grande distribution ou des industriels.
- comprendre dans quelle mesure le recours au transport combiné fleuve/route ou rail/route peut être une alternative crédible par rapport au mode routier dominant pour le « ravitaillement » des grandes métropoles. Là aussi, les échelles sont multiples : des flux internationaux maritimes ou aériens à la distribution finale dans les zones urbaines les plus denses.
- envisager les conditions nécessaires à l'aménagement des territoires de la logistique métropolitaine. Quelles sont les échelles de référence en fonction des objectifs visés : la ville, l'agglomération, l'aire urbaine ou un territoire encore plus vaste associant la métropole et ses périphéries ? Quel type de gouvernance existe ou doit-on inventer entre les différents acteurs ?

LUNDI 30 NOVEMBRE

09 H 00 **Mots de bienvenue**

Dominique MIGNOT, Directeur scientifique adjoint de l'INRETS, Bron

LA LOGISTIQUE MÉTROPOLITAINE : LES ENJEUX

09 H 15 ***LES ENJEUX LOGISTIQUES METROPOLITAINS A LA LUMIÈRE DU PROGRAMME DE RECHERCHE FLUIDE***

Antoine FRÉMONT, Directeur de recherche, Institut National de Recherche sur les Transports et leur sécurité, Systèmes Productifs, Logistiques, Organisation des Transports et Travail (INRETS/SPLITT), Paris

09 H 45 ***QUELLE LOGISTIQUE POUR QUELLE MÉTROPOLE ?***

Claude COMTOIS, Professeur, Université de Montréal

10 H 15 Intervention du grand témoin

Pierre VELTZ, Délégué ministériel pour le développement du cluster de Saclay

10 H 30 Pause

11 H 00 / Première table ronde

13 H 00 ***AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET ORGANISATION LOGISTIQUE DES RÉGIONS MÉTROPOLITAINES: QUEL DIAGNOSTIC ? (Première partie)***

Modérateur : **Elisabeth GOUVERNAL**, Directrice de recherche, directrice de l'unité de recherche Systèmes Productifs, Logistiques, Organisation des Transports et Travail (SPLITT), Institut National de Recherche sur les Transports et leur sécurité, (INRETS), Paris

ILE-DE-FRANCE ET GRAND BASSIN PARISIEN : LA VISION DE L'AGENCE D'URBANISME

Lydia MYKOLENKO, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme

MONTRÉAL

Brian SLACK, Professeur, Université de Concordia, Montréal

LA VISION D'UN PROMOTEUR IMMOBILIER LOGISTIQUE

Jean-Louis FOESSEL, Directeur, SOGARIS, Rungis (Ile de France)

URBANISME LOGISTIQUE ET GOUVERNANCE

Laetitia DABLANC, Chargée de recherche, Institut National de Recherche sur les Transports et leur sécurité, Systèmes Productifs, Logistiques, Organisation des Transports et Travail (INRETS/SPLITT), Paris

Intervention du grand témoin

Pierre VELTZ, Délégué ministériel pour le développement du cluster de Saclay

Quels enseignements peut-on tirer de ces diagnostics en matière d'aménagement des territoires de la logistique métropolitaine ?

13 H 00 Déjeuner

LA LOGISTIQUE MÉTROPOLITAINE : QUELS AMÉNAGEMENTS EN FONCTION DU FLEUVE ?

14 H 30/ Seconde table ronde :

16 H 00 *QUEL RÔLE POUR LES PORTS FLUVIAUX DANS LA LOGISTIQUE MÉTROPOLITAINE ?*

Modérateur : **Dominique MIGNOT**, Directeur scientifique adjoint de l'INRETS, Bron

L'INSERTION DU PORT DANS L'AGGLOMERATION MONTRÉALAISE

Claude COMTOIS, Professeur, Université de Montréal

QUELLES LIAISONS ENTRE LES AIRES METROPOLITAINES ET LES PORTS MARITIMES ?

Voies Navigables de France

Cécile COHAS, Relations Extérieures et Innovations, Direction Inter-régionale Saône Rhône Méditerranée, Voies Navigables de France, Lyon

Lyon Terminal

Michel COTE, Direction du Développement Economique et Local, Compagnie Nationale du Rhône, Lyon

LE DÉVELOPPEMENT DE LA LOGISTIQUE FLUVIALE URBAINE

Paris

Monsieur le Directrice générale du Port Autonome de Paris

L'INSERTION DU PORT FLUVIAL DANS LA VILLE

Bruxelles

Geneviève ORIGER, Directrice commerciale, Port de Bruxelles

16 H 00 Intervention du grand témoin

Pierre VELTZ, Délégué ministériel pour le développement du cluster de Saclay

16 H 15 Pause

16 H 30/ Troisième table ronde

18 H 00 LE FLEUVE DANS L'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES DE LA LOGISTIQUE MÉTROPOLITAINE : QUELLE VOLONTÉ POLITIQUE ?

Modérateur : **Guy BOURGEOIS**, Directeur Général de l'INRETS, Bron

Montréal

Alain TRUDEAU, Chef de projet, Direction des grands projets, Service de mise en valeur du territoire, Ville de Montréal.

Ile-de-France

Catherine CANDELIER, Conseil régional d'Ile-de-France, Vice Présidente de la commission Aménagement du Territoire et Vice Présidente du Port autonome de Paris au titre de la région Ile de France

Lyon

Roland BERNARD, Vice-président du Grand Lyon, chargé des fleuves, aménagement et usage

Liège

Jacques CHARLIER, Professeur, Université Catholique de Louvain-La-Neuve (Belgique)

18 H 00 Conclusion du grand témoin

Pierre VELTZ, Délégué ministériel pour le développement du cluster de Saclay